Parmi les personnalités présentes, nous remarquons MM. Helbt, inspecteur de l'enseignement primaire, Mazure-Six, adjoint au maire, Delavaivre, Glorieux, Ducoulombier, Grau, conseillers municipaux, etc.

Le spectacle, choisi avec délicatesse, a paru vivement intéresser les enfants des écoles. Ils ont goûté et applaudi les scènes de l'*Avare*, du *Menteur*, et du *Dîner Bourgeois*, trois œuvres classiques, au moins en ce qui concerne les deux premières.

Des monologues comiques, débités aux intermèdes, ont jeté une note hilarante parmi les psychologiques études que sont l'*Avare* et le *Menteur*.

Les acteurs, dont se compose la troupe des *Tournées artistiques scolaires*, MM. Blandin, Court et Boejat, ont été l'objet de bravos répétés. L'œuvre qu'ils poursuivent est louable : qu'ils soient encouragés.

Un enfant mordu par un chien enragé. — Dimanche dans la matinée un chien inconnu, de taille peu élevée, se jeta, près du passage à niveau de la Tossée, sur le petit Stylus, âgé de six ans et le mordit profondément aux jambes. Il mordit ensuite coup sur coup deux autres chiens.

M. Leclercq, rattacheur, qui passait en ce moment, abattit l'animal à coups de bâton.

M. Ansar, vétérinaire, qui a fait aussitôt l'autopsie, a constaté les symptômes les plus caractérisés de la rage.

La police a fait abattre les deux chiens mordus.

L'enfant sera conduit aujourd'hui à l'Institut Pasteur.

Roncq. — *L'installation des nouveaux conseillers municipaux du Blanc-Four.* — Samedi soir a eu lieu l'installation des conseillers municipaux de la section du Blanc-Four nouvellement élus.

A ce propos, M. Chombeau a fait la déclaration suivante :

« Monsieur le maire, Messieurs les conseillers municipaux et et *chers collègues*,

« La section électorale du Blanc-Four vient de donner un magnifique exemple de solidarité et d'attachement aux idées républicaines, en nous renouvelant à mes amis et à moi qui sommes ses mandataires, la mission de la représenter au sein de l'assemblée communale de Roncq. Malgré certains procédés, malgré des tentatives de pression sur lesquelles je ne crois pas devoir m'appesantir, les électeurs du Blanc-Four ont fait entendre, en nous envoyant de nouveau siéger à la mairie, une énergique protestation. Le bulletin de vote à la main, ils sont venus déclarer publiquement qu'ils approuvaient notre attitude politique et qu'ils voulaient ratifier notre conduite passée.

« Ils ont encore voulu, par le grand acte civique qu'ils viennent d'accomplir, attester à la face de tous qu'ils entendent être traités comme les autres citoyens de la commune et qu'ils avaient au même titre que les électeurs de la première section, le droit de participer aux faveurs municipales.

« Cette déclaration, je devais la faire et mes collègues du Blanc-Four devaient la faire aussi, le jour où, honorés de la confiance que nous ont témoignée nos amis, ils attendaient de vous, Messieurs, des actes, et de nous un dévouement inébranlable consacré à la défense de leurs intérêts.

« C'est donc au nom de toute la population du Blanc-Four qui a, dimanche dernier, librement exprimé sa volonté, que je viens vous demander, Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers municipaux, de répudier toute partialité et toute pensée de parti-pris en ce qui concerne l'importante agglomération que nous représentons ici. L'heure n'est plus aux discussions de personnes, aux querelles intestines, notre but a tous doit être le suivant : répondre de tous points à la confiance de nos électeurs, pour le bien de la commune, la satisfaction de nos concitoyens et l'honneur de la République.

« Vous voudrez permettre, Messieurs, à nous nouvellement venus ici, de vous demander aussi de nous unir en vue des intérêts de notre commune et qui ont été en discussion, en résolues depuis que pour des raisons que nos électeurs ont reconnues justes et fondées, nous avons cru devoir adresser notre démission à l'administration préfectorale. Il est bien logique que nous sachions exactement sur quel terrain nous marchons, pour que nous puissions agir en connaissance de cause.

« Le Conseil municipal de Roncq ne refusera pas de faire droit à notre requête et puisque nous semblons nous engager dans une voie nouvelle, exempte d'ambiguïtés et franchement loyale — c'est du moins ce que réclament ceux qui nous ont élus — je vous demanderai encore, Monsieur le Maire, l'autorisation de vous poser une question.

« Pour des raisons d'ordre majeur, nos collègues du Blanc-Four et moi, serions désireux d'être fixés sur le point suivant. La réponse vous sera d'ailleurs facile puisque vous aurez, pour nous satisfaire, qu'à consulter le budget de 1894.

« Au mois de juin de cette année la, de véritables fortifications, à la Vauban, étaient édifiées dans l'usine de la Vicoutre, par les ordres de M. Deuze et ils, placés alors à la tête de l'administration municipale, l'avaient bâtie en briques et ciment. Le mur a 1 mètre 60, profond de 1 mètre 50 et long de 30 mètres était construit le long de l'usine élevatoire et il fallut, pour sa démolition, l'intervention du commissaire de police et un arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 5 août 1894.

« Cette construction aussi ridiculement conçue que rapidement démolie — je n'entends pas parler de la main-d'œuvre in de l'entreprise — avec quels deniers a-t-elle été payée ? Je suis persuadé que M. Leurent aura solde les dépenses sur ses ressources personnelles, mais pour que toute espèce de malentendu disparaisse, c'est à vous, Monsieur le Maire, qu'il appartient de nous éclairer.

« Et maintenant laissez-moi formuler un dernier vœu, c'est que dorénavant les rivalités qui ont séparé la section du Blanc-Four du centre de la commune disparaissent, pour faire place à un esprit de justice, d'équité et de patriotisme qui doit être le propre de ceux qui ont l'honneur de diriger les communes et qui ne doivent avoir en vue que l'intérêt général de tous, sans distinction de secte, de parti, ni d'opinion. De cette façon, Monsieur le Maire, vous ferez de la bonne besogne et si vous êtes décidé à ne plus nous traiter en parias et en déshérités, vous pouvez compter sur la reconnaissance unanime des électeurs du Blanc-Four et de ceux qui sont fiers de les représenter à cette assemblée. »

Roncq (Blanc Four). — *Une rixe.* — Dimanche matin, une rixe qui aurait pu avoir un caractère de gravité, s'est produite au hameau du Blanc-Four.

Vers dix heures, un Belge en état d'ivresse se présentait au « Cabaret couronné » pour obtenir une consommation : voyant son état, la cabaretière refusa de le servir et le pria de sortir. L'individu obéit, mais non sans proférer des menaces.

Quelques instants après un consommateur, M. Dalle, âgé de 22 ans, sortit de l'établissement et rencontra le Belge, qui armé d'un couteau se jeta sur le jeune homme, mais M. Dalle réussit à le désarmer. On se mit à la poursuite du Belge mais, malheureusement, on ne parvint pas à le rejoindre.

Linselles. — *La ducasse.* — La première journée de la ducasse a amené dans la commune un grand nombre d'étrangers. La fête, favorisée par un beau temps, a obtenu un plein succès ; la place couverte d'installations foraines très diverses était sillonnée d'une foule de promeneurs.

Bondues. — *Un cas de démence à l'église.* — Les fidèles qui assistaient dimanche à la grand'messe, ont été mis en émoi par un pénible incident.

Un jeune homme de 28 ans, nommé Emile Desquiens, cultivateur, s'est mis soudain à crier et à gesticuler dans l'église, prétendant faire la quête à la place de M. le vicaire. C'est non sans peine et au moyen d'un subterfuge qu'on parvint à conduire le malheureux à la sacristie, mais là il devint tellement furieux qu'il fallut le ligoter. Il a été ensuite conduit à l'hôpital Saint-Sauveur à Lille, où il sera place en surveillance.

M. Emile Desquiens avait demandé en mariage une jeune fille de la commune, mais, n'ayant pas réussi, il en conçut un chagrin tel qu'il en perdit la raison. Déjà depuis quelque temps il donnait des signes non équivoques de démence, mais comme il semblait inoffensif on n'avait pas songé encore à l'enfermer.

M. Desquiens avait fait son service militaire aux cuirassiers.

Concerts et Spectacles

Une soirée de gala à l'« Union des Patriotes ». — Une soirée des plus intéressantes et des mieux réussies a été offerte, dimanche soir, par l'*Union des Patriotes*, à ses membres qui y sont venus nombreux avec leur famille.

La *Grande-Fanfare* s'y est fait chaleureusement applaudir en interprétant un allegro militaire, *Gourko* (marche héroïque des Balkans) et *France*, ouverture patriotique, dans laquelle sont intercalés la *Marseillaise* et l'*Hymne Russe*. Le succès de ce dernier morceau a été immense.

L'assistance a aussi fait fête à MM. Paul Grumiaux, Achille Lodewick, Georges Roobier, Charles Hache et Georges Desquiens, qui ont tous, dans des genres divers, déployé un talent réel et favorablement apprécié de tous.

Le concert a été suivi d'un bal très animé.

L'harmonie Saint Louis, du demi-pensionnat Saint-Louis, a offert dimanche un grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires. Ce concert a eu lieu dans la vaste cour du magnifique établissement de la rue Saint-Antoine prolongée.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'invitation des organisateurs.

La première partie du programme incombait à l'*Harmonie St-Louis*, qui, sous la direction de M. A. Turbelin, a fait preuve des plus sérieuses qualités d'exécution dans les cinq numéros de genres divers. MM. F. Mouchart et L. Dubar ont dialogué, avec beaucoup de talent, dans une valse pour deux pistons.

Dans la seconde partie, la section musicale a supérieurement exécuté une ouverture et une mazurka et la section chorale a brillamment interprété un magnifique chœur de Saintis, *Brises matinales*.

Il restait encore trois numéros de cette dernière partie, quand la pluie est venue malencontreusement interrompre le concert qui, jusqu'à ce moment, avait obtenu le succès le plus complet. Les assistants se sont promptement réfugiés dans le vestibule ou dans les vastes couloirs du demi-pensionnat, quand la pluie a eu cessé, ils se sont retirés, emportant la plus agréable impression de cette fête dont tous regretteront la fâcheuse interruption.

Le concert d'hier. — *L'Union des Trompettes* et la *Fanfare de Wattrelos* ont ouvert très brillamment hier soir la série des concerts d'été, sous la direction autorisée de M. Henri Steux.

Le temps a favorisé le concert, qui a été écouté par un auditoire nombreux et choisi.

Touffiers. — *Un concert de bienfaisance.* — Dimanche, à cinq heures, a eu lieu dans une des salles de l'école de garçons un concert donné au bénéfice des élèves nécessiteux par l'Association amicale des anciens élèves.

La musique municipale prêtait son gracieux concours. Le cercle dramatique Molière, de Roubaix, a interprété avec le meilleur goût la comédie « Voiture à vendre » et s'est attiré de nombreux applaudissements. D'autres artistes ont tour à tour charmé l'auditoire par des romances, chansonnettes ou scènes comiques. Une magnifique tombola a suivi ce concert.

Il y a lieu de louer le zèle des organisateurs, toujours prêts à donner leur concours pour les œuvres charitables.

NORD

La chaleur et les marches militaires. — Le 8e a été particulièrement éprouvé par les chaleurs de ces jours derniers, pendant sa marche de rentrée dans ses garnisons ; mais, hâtons-nous de le dire, les bruits inquiétants qui ont couru sont absolument inexacts.

Le régiment n'a pas laissé d'hommes en route et aucun décès ne s'est produit.

La première journée de route, celle de jeudi, de Dunkerque à Cassel, a été si dure que le colonel l'a comparée aux plus pénibles dont il a été témoin aux colonies. Une cinquantaine d'hommes étaient très fatigués lor arrivait heureusement à la grand'halte. M. le colonel Sériot envoya chercher à Cassel une voiture pour renforcer celles du régiment. Tous furent débarrassés de leur sac et de leur fusil; les plus las sont montés sur les véhicules et *tout le monde est arrivé à Cassel après un repos de* deux heures, en marchant lentement et en ouvrant largement la colonne.

Pas un homme n'est resté en arrière et les familles peuvent se rassurer; la prudence et la sollicitude des chefs ont garanti leurs enfants contre les chances d'accident.

Cour d'assises du Nord. — Voici de nouvelles affaires que la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel a renvoyées devant le jury, pour la session qui doit s'ouvrir à la fin de juillet :

François Demaire, vingt-sept ans, domestique à Tourcoing ; affaire de mœurs. — Marie-Célestine-Eugénie Thermy, vingt ans, servante ; infanticide à Trith Saint-Léger. — Gustave Victor, dit Adolphe Plumecoq, mouleur en fer, et Henri-Auguste Baratto, ouvrier frappeur, vol qualifié à Lille.

La ville de Cambrai sans eau. — Un singulier incident s'est produit à Cambrai, vendredi, dans le courant de l'après-midi. Par suite de la pesée des terres, une conduite de refoulement amenant les eaux dans la ville s'est crevée près la porte de Paris, et la ville se trouve sans eau ménagère.

Pétition à la Chambre. — M. l'abbé Lemire, député, a déposé sur le bureau de la Chambre les pétitions des associations agricoles des quatre cantons d'Hazebrouck (Nord et Sud), Cassel et Steenvoorde, demandant non seulement que l'aîné de sept enfants soit exempt de deux années de service militaire, mais que la même faveur soit accordée aux familles de plus de sept enfants pour le garçon qui suit le 7e enfant ; demandant aussi que les chambres [illegible] manifestation purement [illegible] agricole difficile à organiser, [illegible] diminuer les propriétaires des [illegible] mesure sanitaire; demandant encore que la Chambre vote au plus tôt la proposition de loi de MM. Gerlier et Dansette, tendant à la réforme de la loi du 31 juillet 1895, sur la tuberculose. Cette loi donne lieu à des procès qui pourraient être désastreux pour des cultivateurs de bonne foi.

Les élections de Rosendaël. — Le conseil d'Etat a rendu samedi son arrêt dans l'affaire des élections de Rosendaël. Le pourvoi de MM. Rabou et Messelier a été rejeté et les élections validées.

Une fillette écrasée à Marpent. — Un triste accident est survenu jeudi soir, vers six heures.

Un des [illegible] « Alliance », [illegible] la petite [illegible] travaille chez M. H. [illegible] constr[illegible]

[illegible] fillette [illegible] quelques instants.

Les fêtes de Dunkerque, dimanche. — Les sociétés de gymnastique [illegible] par la municipalité, M. Alfred Dumont, maire de Dunkerque a félicité les gymnastes [illegible] Les bouquets ont été déposés [illegible] Cronis notamment [illegible] *La journée* [illegible] splendide.

A une heure a eu lieu la fête de gymnastique. La *Houblonnienne*, la *Tourquennoise* et plusieurs sociétés de Lille et des environs y ont pris part. Les différents exercices ont été très applaudis. Aujourd'hui lundi, continuation de la fête.

PAS-DE-CALAIS

Une tentative de déraillement sur la ligne d'Aire à Berch. — Une pierre de 18 centimètres carrés a été déposée samedi, par des criminels inconnus, sur la ligne d'Aire à Berch, à environ 400 mètres de la gare de Delettes : le mécanicien du train 406 qui s'était engagé sur cette ligne, n'ayant pu apercevoir la pierre à temps, le train continua sa course, heurtant la pierre, et les deux roues de devant de la locomotive sortirent hors des rails.

Aucun accident de personnes.

Le crime d'Essars. — *Mise en liberté des personnes arrêtées. — Nouvelle phase de l'enquête. — Descente du parquet.* — M. Couhé, juge, chargé de l'instruction du crime d'Essars, vient de faire remettre en liberté les sieurs Gustave Mannessier et François Gallet, le fils et le gendre de l'assassiné. L'enquête aurait démontré la parfaite innocence de ces deux personnes.

Nous avons dit, dans un précédent numéro, que Mannessier et Gallet avaient d'excellents antécédents et que leur arrestation avait étonné tout le monde.

L'instruction entre donc dans une phase nouvelle, M. Defontaine, procureur de la République, et M. Couhé, juge d'instruction, se sont transportés à Essars, hier soir, et ne sont rentrés à Béthune qu'après minuit.

Une cérémonie patriotique à Avion. — Dimanche a eu lieu à Avion, au milieu d'une foule énorme, l'inauguration du monument commémoratif élevé en l'honneur des soldats de la commune morts pour la patrie.

Le gouvernement était représenté par le général Marchand d'Arras. Nous avons en outre remarqué de nombreuses notabilités du Pas-de-Calais.

Après un service religieux dans l'église paroissiale, un banquet a réuni une centaine de convives dans la salle de l'Elysée.

A trois heures un cortège s'est formé devant la mairie pour se rendre au cimetière où des discours ont été prononcés.

Glaces : GALERIES LILLOISES.
11046—

CYCLISTES !

Vous aurez beau étudier les catalogues ou visiter les magasins de toutes les marques de cycles du monde ! rien ne vaut GLADIATOR. Il vous faut monter la bicyclette française qui ne craint pas d'aller affronter la lutte avec les constructions étrangères, la bicyclette GLADIATOR qui triomphe partout parce qu'elle est la meilleure. Passez chez M. DUPIRE, à Roubaix, agent autorisé de GLADIATOR pour la région et vous serez convaincus de la supériorité des bicyclettes GLADIATOR.
43426

CYCLES DECAUVILLE. — *Machines garanties.* FACILITÉS de paiement. Réparations *gratuites.* — P. LARUE, 13, rue Nationale, Lille.
21139—43336

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)

LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY
Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe.
La boîte 2 fr.
DÉPOT : Pharmacie DELABAERE, 51, rue d'Inkermann

BELGIQUE

Anvers. — *L'arrivée des Congolais.* — Le steamer *Albertville* qui amène les Congolais à l'exposition, est arrivé dimanche après-midi à Anvers.

Les noirs, qui vont s'installer à Tervueren, sont au nombre de 267, dont 63 soldats et 32 femmes, 24 clairons, 66 Bangalas et 27 femmes, 23 Moyombes et 4 femmes, 7 Congolais divers et 5 femmes diverses.

Une foule nombreuse s'était rendue sur le quai pour assister au débarcadère.

Menin. — *Les courses.* — Il y avait relativement peu de monde aux courses : on s'accordait généralement que le jour n'avait pas été bien choisi : l'assistance aurait été beaucoup plus nombreuse si cette fête sportive avait eu lieu un autre dimanche que celui de la grande kermesse.

Voici le résultat des courses :

1re Course. — Prix de Plaine, trot attelé, distance 3,000 mètres : 1er, Pygmalion ; 2e, Padilla ; 3e, Devinette ; 4e, Paquerette.

2e Course. — Prix de la Lys, au trot monté, distance 3000 mètres : 1er prix, La Goulue; 2e, Oranie; 3e, Polka, 4e, Naïra.

3e Course. — Prix de la société, au trot monté, 3000 mètres : 1er prix Emigrant, 2e, Liane; 3e Mathieu.

4e Course. — Prix des Dames, au galop, handicap par distance. Distance 1300 mètres. — 1er, Charles-Louis; 2e, Colette.

5e Course. — Prix des membres protecteurs, au trot attelé, distance 4,000 mètres : 1er, Tottey ; 2e, Red-Float ; 3e, Doctor M. ; 4e, Ouvrier.

Pendant une course attelée, la roue d'une voiture a été brisée par un cheval qui la suivait. Le jockey a été précipité à terre mais n's'est fait aucun mal.

Le propriétaire Beheyt a eu 25 francs d'amende pour avoir retenu son cheval en courant.

Pendant les courses un ballon qui devait être celui du ballon-ballon-ballon a plané longtemps au-dessus de la Lys ; de temps en temps il se perdait dans les nuages.

— *Le premier jour de la foire.* — Jamais on n'a pu voir plus de monde, entre cinq et six heures ; à partir de cinq heures ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'on parvenait à s'ouvrir un passage à travers la foule qui se pressait dans toutes les allées. [illegible] les marchands forains ont dû faire de bonnes affaires.

Herseaux. — *Une scène sanglante.* — Samedi soir, deux ouvriers demeurant à Herseaux revenaient de leur travail, lorsqu'ils se prirent de querelle. A un certain moment, l'un d'eux, Franc[illegible] Herstraeten, tirant un couteau de sa poche, se jeta sur L[illegible] son adversaire, et lui porta un coup violent dans la [illegible] cou. L'état de la victime est très grave, la gendarmerie [illegible] Tuscron instruit l'affaire.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MARIN-RAMAR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Jean-Pierre-Henri MARIN, décédé à Roubaix, le 25 juin 1897, à l'âge de 2 mois et 5 jours, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'ange *Solennels*, qui auront lieu le mardi 29 courant, à 7 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. L'on sera conduit au cimetière de l'Est. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Racine, 38, Roubaix, à 6 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille FLORIN-GRIAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Henriette-Marie-Sophie FLORIN, décédée à Roubaix, le 27 juin 1897, à l'âge de neuf mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'ange *Solennels*, qui auront lieu le mardi 29 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 54.

L'ORAGE DE SAMEDI SOIR

A ROUBAIX

L'orage qui a éclaté, avec tant de violence, samedi soir, sur Roubaix, a continué toute la nuit, avec des intermittences, et dans la journée de dimanche, les grondements du tonnerre se sont plusieurs fois fait entendre, surtout vers sept heures du soir. La chaleur a, d'ailleurs, été accablante toute la journée.

A BONDUES

Au cours du violent orage qui a éclaté samedi soir sur la région, le tonnerre est tombé vers dix heures et demie sur une maison récemment construite, appartenant à MM. Desbruyères frères, cultivateurs au hameau du Pont-de-Pierre.

Le fluide a démoli une cheminée; la pierre qui recouvre l'orifice d'une citerne environnante a été soulevée, ce qui fait supposer que la foudre, après avoir démoli la cheminée, a suivi les tuyaux de la mechere et s'est ensuite éteinte dans la citerne. Détail à noter : les voisins ont aperçu une boule de feu assez volumineuse qui a éclaté en arrivant à environ 25 m. du sol.

Les dégâts sont évalués à 150 fr. environ.

A HALLUIN

Les effets de la foudre

Samedi soir, vers six heures, la foudre est tombé sur l'usine de MM. Leurent frères, au Pellegrin ; le fluide s'est introduit dans la salle de dévidage, où une dizaine d'ouvrières ont été violemment projetées sur le sol.

Heureusement, aucune d'elles n'est blessée, et tout se borne à des dégâts matériels relativement peu importants.

La foudre est encore tombée, à sept heures du soir, sur l'étable de la ferme Vouters pendant que deux jeunes filles, Mlles Jeanne et Louise, étaient occupées à traire les vaches. La première, voyant tout-à-coup sa seur tomber alla chercher ses frères qui accoururent. La jeune fille ne reprit ses sens qu'au bout d'une demi-heure.

Plusieurs vaches sont tombées étourdies dans l'étable, sous l'action du fluide.

A BAILLEUL

Pendant l'orage de samedi soir, la foudre est tombée sur la ferme Plancke, route de Méteren, et l'a complètement incendiée. Les dégâts, qui ne sont pas bien considérables — la ferme était très ancienne — sont couverts par une assurance.

A SOLESMES

L'orage a fait pas mal de dégâts à Solesmes. La foudre est tombée en plusieurs endroits notamment sur une cheminée du collège des Pères d'Alsace et plusieurs bâtiments de la rue de Valenciennes.

A Briffoeil la foudre est tombée sur un moulin à vent appartenant à M. Landas. Un incendie s'est déclaré et le moulin a été complètement détruit. Les pertes sont évaluées à 5,000 fr. et couvertes par une assurance.

AU CAMP DE CHALONS

Mort d'un brigadier du 27e d'artillerie originaire de Loos. — Neuf chevaux foudroyés

La foudre est tombée aux abords des baraquements du camp de Châlons, vers deux heures de l'après-midi.

Un détachement du 27e régiment d'artillerie, en garnison à Douai, se trouvait sur l'une des routes du camp. Soudain, cinq cavaliers furent jetés à bas de leurs montures, par un coup de foudre.

L'un d'eux, le brigadier Coy, a été tué sur le coup en même temps que son cheval. Le cheval d'un sous-officier a été tué également.

La foudre est tombée sur une écurie où se trouvaient onze chevaux, sept ont été tués.

Le brigadier Coy est le fils du garde-champêtre de la commune de Loos, où il était très connu et très estimé.

La famille a été prévenue télégraphiquement samedi soir de ce terrible accident, et un frère de M. Coy est parti dimanche à six heures du matin pour Châlons.

DANS LA CHAMPAGNE

Reims, 27 juin. — A la suite de l'orage d'hier, les vignes de la montagne de Reims ont été ravagées. A Verzy, Verzenay, Ludes, les dégâts ne sont pas très importants ; néanmoins la vigne est ravinée sur quelques points. A Chigny, Rilly, Villers, Allerand, Ville-en-Seine, le désastre est presque complet. La grêle a coupé les ceps. La récolte est à peu près perdue.

DANS LES AUTRES PARTIES DE LA FRANCE

Paris, 27 juin. — Des dépêches signalent que des orages extrêmement violents ont éclaté hier à Rochefort, La Rochelle, Lorient, Le Havre, Fécamp où la foudre est tombée sur la mairie et a provoqué un commencement d'incendie.

EN BELGIQUE

A Bruxelles et dans les environs

Samedi soir, au plus fort de l'orage, M. Muisaerts, qui se trouvait à sa fenêtre, à Anderlecht, a été renversé par la foudre sur le parquet de sa chambre et ne donnait plus signe de vie. Il revint à lui au bout d'un quart d'heure de soins.

Vers onze heures et demie, la foudre est tombée place de la Constitution, à Bruxelles, sans occasionner le moindre dégât.

— Vers neuf heures et demie, la foudre est tombée sur la ferme de M. Vastet, à Chemays (Waterloo), à dix minutes de distance de ce village et a incendié la grange. Le feu se communiqua bientôt après à la ferme.

Le toesin fut sonné et une foule d'habitants se rendirent sur les lieux du sinistre, bientôt suivie des pompiers volontaires de Waterloo qui attaquèrent vivement l'élément destructeur. Néanmoins, une heure après il ne restait de la belle ferme que les quatre murs.

— Vers la même heure, la foudre est tombée sur une cheminée d'un magasin de la rue du Magasin, à Bruxelles. L'énorme masse s'est abattue avec un fracas inouï sur la serre d'un jardin voisin, cassant toutes les vitres.

— La foudre est tombée aussi sur l'Entrepôt, n'occasionnant heureusement aucun dégât.

Enfin, la foudre est tombée, vers dix heures et demie, sur le poteau du tramway électrique placé au coin de la chaussée de Wavre et de la rue du Trône.

Le soubassement du poteau, par suite du contact du fluide électrique, a été arraché et enfoncé dans le sol à une profondeur *de deux à trois mètres.*

Dans le Centre

L'orage qui s'est déchaîné samedi à huit heures du soir et qui a duré une bonne partie de la nuit, s'est abattu sur le centre occasionnant de nombreux dégâts.

La foudre est tombée en différents endroits, incendiant plusieurs maisons. La récolte du foin, qui s'annonçait des plus brillante, est compromise.

Certains fermiers, qui avaient hâté la fenaison, ont rentré leurs fourrages à temps.

Les froments et les seigles, qui étaient magnifiques, sont couchés à terre.

On ne se rappelle pas avoir vu de longtemps un orage aussi violent.

A Mons et dans les environs

A sept heures, les nuages crevèrent, tandis que le tonnerre grondait avec rage ; la pluie tombait à torrents, les égoûts débordaient et l'eau envahissait les maisons.

A 7 heures 1/2, la pluie augmenta encore et en même temps se mirent à tomber des grêlons d'une grosseur énorme.

A 8 heures, une accalmie se produisit, mais à 9 h. 1/2 la pluie et l'orage reprirent de plus belle et ce déchaînement des éléments dura jusqu'à minuit.

Des renseignements que nous avons recueillis ce matin il résulte que l'orage d'hier soir a commis d'assez nombreux dégâts. En ville, de nombreux carreaux de vitres ont été brisés par les grêlons.

La toiture d'un grand magasin d'objets de luxe de la rue des Capucins s'est effondrée, et l'eau a envahi toutes les dépendances, causant d'énormes dégâts ; le même fait s'est passé dans une habitation particulière de la rue des Dominicains habitée par une vieille femme de quatre-vingts ans qui a dû se sauver.

Dans les campagnes la grêle a causé beaucoup de mal aux récoltes. Dans les régions où l'on cultive le tabac, on signale des plantations entières littéralement hachées.

A MOUSCRON

La foudre a complètement détruit un arbre dans la cour du couvent des Dames de Marie et a tué un cheval qui était au vert dans une prairie située près de la Brasserie coopérative.

CHOSES ET AUTRES

Belle jeunesse :

— Quand je suis dans l'intérieur d'un omnibus, je ne peux pas voir une femme debout sur la plate forme...

— Moi non plus... cela m'est tellement pénible que, lorsque j'en vois... je détourne les yeux.

***

Deux jeunes auteurs dramatiques incompris échangent des propos amers :

— Nous n'avons pas de chance, mon pauvre ami ! dit l'un. Nous voilà logés à la même enseigne : la pièce, comme la médaille, a été refusée.

L'autre, avec un air d'écrasantes supériorités :

— Oui, mais moi... c'est à la Comédie Française.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — *Déclarations de naissances du dimanche 27 juin.* — Martine Volckaert, rue de Bondues, cour Duquesne, 2. — Adeline Pollet, rue du Tilleul. — Edmond Degreve, rue des Longues-Haies, cour Desrousseaux, 11. — Dalila Mellier, impasse Nabuchodonosor, 2. — Eléonore Carrégio, quai de Toulon. — Anna Basse, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 41. — Raymonde Scherpereel, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 16. — Marie Segond, rue Lavoisier, 28.

Publications de mariages. — Armand Fournier, 25 ans, menuisier, Blandain, 24 ans, bobineuse, rue de Wasquehal, 96, maison Longuépée. — Adolphe Denis, 28 ans, rattacheur, rue Dampierre, cour Jonville, 10, et Clemence Vierlinck, 22 ans, rattacheuse, Grand'Rue, 300. — Arthur Bourez, 23 ans, peigneur, rue de Launoy, 3-36, et Zoé Lambin, 26 ans, sans profession, boulevard de Colmar, 9.

Paul Phalempin, 33 ans, sans profession, à Roubaix, et Elise Fleurbay, 27 ans, sans profession, à Phalempin. — Ernest Robert, peintre, à Roubaix, et Louise Grandjean, couturière, à Verdun. — Henri Clemmen, 23 ans, mécanicien, à Roubaix, et Anaïse Florin, 23 ans, couturière, à Croix. — Cyrille Gokelgere, tueur à l'abattoir, à Roubaix, et Marie Denie, servante, à Hautmont.

Emile Rossignol, 24 ans, tisseur, à Roubaix, et Catherine Denis, 23 ans, rentrayeuse, à Beauvais. — Victor Delforge, boulanger, à Courtrai, et Jeanne Vandyck, journalière, à Roubaix. — Jules Verfuist, 28 ans, tisserand, rue Blanchemaille, 66, et Laure Lapel, 24 ans, demoiselle de magasin, rue de Launoy, 36. — Felix Dehève, 33 ans, fileur, à Lille, et Aurore Valcke, 23 ans, continuelle, à Roubaix. — Henri Turpain, journalier, à Armentières, et Catherine Claes, 34 ans, servante à Roubaix.

Felix Katcher, 21 ans, tailleur d'habits, rue de Naples, 48, et Marie Faquard, 27 ans, ménagère, rue de Naples, 48. — Georges Buffet, 27 ans, peigneur, rue de Wagram, 50, et Elise Lagrie, 18 ans, ménagère, rue St Roch, 50. — Emile Hée, 26 ans, terrassier, rue de Tourcoing, cour Jonville, 1, et Marie Lareu, 22 ans, bobineuse, rue de Tourcoing, cour Jonville. — Oscar Tetelin, 25 ans, mouleur, à Roubaix, et Gabrielle Lemaire, 22 ans, sans profession, à Tourcoing. — Alfred Baure, 26 ans, commouleur, à Roubaix, et Elise Delsalle, 21 ans, couturière, à Croix.

Henri Duquenois, 24 ans, journalier, à Herseaux, et Emérence Claerhout, 28 ans, couturière, boulevard Strasbourg, 97. — Jules Declercq, 20 ans, chimiste, rue Rohart, 1, et Emma Clemenceau, 28 ans, piqueuse, rue St Roch, 60. — Gustave Catteau, 28 ans, peigneur, rue des Fosses, 98, et Cécile Ducoulombier, 30 ans, soigneuse, rue de l'Epeule, 234.

Henri Dobel, 25 ans, sergent de ville, rue de Tunis, 26, et Maria Lefebvre, 18 ans, ménagère, rue Beaurewaert, 27. — Henri Despel, 32 ans, marchand de beurre, rue Denain, 81, et Marie Hoornaert, 28 ans, sans profession, rue de Crétoire prolongée, 7. — Aime Coursier, 30 ans, tourneur en fer, rue Asmir-Pécier, maisons Deschamps, et Eugénie Quartier, 27 ans, encaisseuse, rue Paul-Bert, 13.

Arthur Dérégnaucourt, 22 ans, mécanicien, à Orchies, et Irma Planquart, 24 ans, repasseuse, rue du Fresnoy, 53. — François Schaltenant, 37 ans, mécanicien, rue de la Banque, 5, et Hortense Desutter, 30 ans, ménagère, rue de Toulouse, 24. — Jules Vanhaesebrouck, 26 ans, monteur de Jacquards, rue de Béthune, 38, et Marie Marienne, 9 ans, bobineuse, rue de Béthune, 7. — Alphonse Dolent, 40 ans, gutter, rue Sept-Ponts, 57, et Florine Dhondt, 51 ans, ménagère, rue des Sept-Ponts, 77.

Etienne Dufaye, 25 ans, corroyeur, rue de Launoy, 153 et Josephine Lepage, 23 ans, repasseuse, rue St-Joseph, 83 et Joseph Schobaert, 24 ans, sans profession, rue St-Joseph, 83. — Zoé Vanhocke, 23 ans, tailleuse, rue St Joseph, 83. — Emile Rosseeuw, 23 ans, cocher, Roubaix et Rosalie Peeters, 28 ans, sans profession, Anvers. — Henri Djoens, 29 ans, ouvrier de fabrique, Mouscron et Ursule Heyde, ménagère, Roubaix. — J.-Bte Dujardin, tailleur, Berchem, et Angeline Rucine, servante, Roubaix.

Déclarations de décès. — Louis Waresquelles, 65 ans, rue de France, 139. — Henriette Florin, 8 mois, rue Nain, 54. — Duterte, présentée sans vie, rue de Mouvaux, cour Dubeaurepaire, 16. — J.-B. Leclercq, 49 ans, Hôtel-Dieu. — Jules Robert, 32 ans, Hôtel-Dieu.

LEHS. — *Déclaration de naissance du 27 juin.* — Néant. — *Déclaration de décès.* — Marie Lowerier, 1 an, Petit Tourcoing. — Georges Loyy, 8 mois, Grimonpont.

HEM. — *Déclarations de naissances du 27 juin.* — Vaulherd Julien, le Trie. — Caton Léon, Trois Baudets. — *Publications de mariage.* — Denis Pollet, 45 ans, cultivateur, et Mulier Philomène, 33 ans, journalière. — Loridan Jules, 28 ans, cultivateur, Roubaix, et Flore Droissart, 29 ans, sans profession, Hem. — *Déclaration de décès.* — Florine Noulet, 14 ans, Trois Baudets.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

La réunion d'hier au Vélodrome a tenu ce qu'elle promettait, c'est-à-dire, qu'elle a été un colossal succès ! Jamais peut-être pareil enthousiasme n'avait débordé dans une semblable mesure.

Il est vrai que le gros morceau de la journée, le match *Morin-Pariby-Houben*, a été passionnant au plus haut degré. Le sympathique champion français, dont quelques courses malheureuses avaient permi de douter un moment, s'est complètement retrouvé devant le public de Roubaix qui l'avait chaudement accueilli et a battu ses deux adversaires dans un style éblouissant et au milieu d'ovations délirantes !

Le public, d'abord hésitant à cause de la pluie malencontreuse tombée à deux heures, est arrivé en foule à partir de trois heures et demie, formant bientôt une salle qu'on peut évaluer à 8 000 personnes.

Le temps est resté magnifique jusqu'à la fin de la réunion, et quand la pluie a recommencé à 6 h. 1/4, le Vélodrome était complètement évacué. Il y a évidemment de quoi penser que la piste de Roubaix jouit de faveurs particulières et il deviendra bientôt légendaire à juste titre que notre Vélodrome ne peut pas avoir de mauvais temps.

Le programme de la journée était fort bien composé par la variété des courses et les résultats que nous donnons ci-dessous ont été vivement disputés. A signaler la succès du populaire vétéran